

AMÉNAGEMENT CŒUR DE NOGENT

GOUVERNANCE ET CONDUITE DE L'OPÉRATION



Le projet d'aménagement du *Cœur de Nogent* portant sur la Place du marché ainsi que sur les îlots Ancellet, Gallieni et Lequesne, est lancé. Il a pour objectif de requalifier et dynamiser le centre-ville par de nouvelles activités commerciales (nouvelles halles, etc.) et culturelles, de nouvelles offres résidentielles et de services à la population.

UN PROTOCOLE APPROUVÉ

Le 1^{er} juin 2018, la Ville a proposé un partenariat à l'Établissement public d'aménagement *Grand Paris aménagement* (GPA), spécialiste des restructurations en milieu urbain (centre-ville et quartiers). Le Conseil d'administration de GPA a autorisé ce partenariat le 28 novembre 2018.

Le protocole porte sur les caractéristiques essentielles de l'opération

d'aménagement : le périmètre et la programmation, les objectifs poursuivis, les études pré-opérationnelles et opérationnelles à réaliser et les engagements et responsabilités des partenaires. Ce protocole prévoit également une seconde étape, dite opérationnelle, avant septembre 2019 après acceptation de la première par la Ville.

ACQUISITION FONCIÈRE

La Ville de Nogent a acquis en 2011 et 2012 une grande partie des biens nécessaires à l'opération *Cœur de Nogent* rue Ancellet et rue des Héros Nogentais. Il restait le 5 rue Ancellet, appartenant à la société Altarea Habitation. La Ville vient de l'acquérir (conseil municipal du 31 janvier) et dispose désormais du foncier nécessaire au projet ■